

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD163

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 18

À l'alinéa 113, après le mot :

« informations »,

insérer les mots :

« mentionnées au premier alinéa du présent II ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.